



leCotentin

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - N°16 - JUILLET 2022



Patrimoine LA CITÉ DE LA MER, PHARE DU COTENTIN



MOBILITÉ

Autostop,
Transport à la
Demande : bougez
avec Cap Cotentin



© Laurent Menec

ENTRETIEN

Stéphane BERN
témoigne de son
coup de cœur
pour le Cotentin



leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

© François Dourlien

« Le Cotentin, terre d'avenir au service de chacun »



● Cette année est celle de la concrétisation de nombreux projets voulus par la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dans un contexte qui nécessite de notre part une forte adaptation. La période qui se joue est inédite. La hausse des prix, que l'on croyait temporaire, se prolonge et affecte notre pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, les élus du Cotentin ont souhaité vous accompagner au quotidien à travers plusieurs politiques publiques qui ciblent les factures les plus importantes dans ce domaine : celles du transport et du chauffage.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet le réseau Cap Cotentin offre, dans toutes les communes, du Transport à la Demande. Plus de 500 points d'arrêt ont été identifiés avec les Maires de l'Agglomération, un record en France dont nous pouvons être fiers. Malgré la forte inflation et la très nette amélioration du service, les tarifs de Cap Cotentin ne seront pas augmentés en 2023 : le trajet demeurera à 1€. Le pari de Cap Cotentin est de devenir une véritable solution à l'explosion du coût du carburant. Nous allons le gagner.

Pour alléger votre facture, l'Agglomération du Cotentin sera également aux côtés des habitants pour accélérer les projets de rénovation énergétique. L'habitat est un enjeu stratégique, car notre territoire est attractif et connaît une augmentation des prix de l'immobilier. Dès la rentrée prochaine, le nouveau service "jerenovencotentin" facilitera et pourra cofinancer la rénovation énergétique des logements par un guichet unique, permettant un accès simplifié aux conseils et aux aides. Le Cotentin accompagnera concrètement les ménages modestes par des aides supplémentaires allant de 500 € pour des rénovations simples à 5 000 € pour des rénovations complexes.

Comme en témoignent nos résultats, le temps est plus que jamais venu d'écouter et de prendre exemple sur les territoires.

Enfin, en cette période estivale, je vous souhaite un très bel été dans le Cotentin, de profiter de ses paysages hors du commun et de sa qualité de vie exceptionnelle.

David Margueritte
Président de l'Agglomération du Cotentin

Magazine de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (EPCI) • **Directeur de Publication** : David MARGUERITTE, Président • **Coordination et rédaction** : Direction Communication • **Conception graphique** : Direction Communication, d'après une création de l'Agence Aprim • **Crédits photos** : Antoine SOUBIGOU, Aymeric PICOT • **Impression** : Corlet Roto (96 500 ex.) • **Routage et distribution** : ESAT Jacques Prévert - ADREXO - La Poste • **Numéro ISSN** : 2729-241X.

 lecotentin.fr

Le papier utilisé est certifié PEFC. La certification PEFC garantit que le bois utilisé dans la fabrication du papier provient de forêts gérées durablement.

PAGES 4-5
EN IMAGES

Le Cotentin à vos côtés

Retour en images sur les derniers mois.



PAGE 14-15
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Valoriser le dynamisme économique du territoire

Pour soutenir le dynamisme économique et l'attractivité du territoire, l'Agglomération investit pour accueillir les entreprises et soutient des projets d'envergure pour conforter la place du Cotentin.

Coup de projecteur Avec le ferroutage, tous les chemins mènent au Cotentin

Zoom Ça bouge sur les Zones d'Activité Économiques



PAGES 6-10 DOSSIER

La Gare Transatlantique et Le Redoutable : monuments préférés des Français ?

Deux témoins du patrimoine du Cotentin, la Gare Maritime Transatlantique et le sous-marin Le Redoutable sont en lice jusqu'au 20 juillet pour la phase finale de l'émission « Le Monument préféré des Français ». Votez pour eux !

Grand angle Des témoins de l'histoire du Cotentin

Entretien Stéphane BERN et le Cotentin : le coup de foudre pour un territoire

Insolite La face cachée de deux monuments



PAGES 11-13 MOBILITÉ

Cap Cotentin vous transporte au quotidien

Transport à la demande étendu sur l'ensemble du territoire, lignes estivales, autostop organisé dans La Hague : pour vos déplacements, pensez Cap Cotentin !

Focus 513 arrêts Cap à la Demande : une offre record

Rencontre Jeanne, une adepte de l'autostop organisé

Bon plan Cet été, le réseau Cap Cotentin vous emmène à la plage

Aménagement Les travaux du BNG débutent en septembre

PAGE 16-17 PROXIMITÉ

Des services au quotidien avec le Cotentin

Pour préserver la qualité de vie des habitants, l'Agglomération renforce les services de proximité.

Zoom Après Montebourg et Valognes, découvrez les territoires pour lesquels la collecte évolue

Consommation L'eau sous surveillance

Anniversaire L'Espace Public Numérique de Saint-Sauveur-le-Vicomte fête ses 20 ans



© Amandine Lhyver

PAGES 18-19 TOURISME

Les délices du Cotentin en mer ou sur terre

Cet été, partez à la découverte des richesses nautiques, gastronomiques et patrimoniales du territoire.

Événement Cap sur la Drheam Cup !

Exposition Toutes les saveurs du Cotentin à déguster en balade



Le Cotentin à vos côtés

Depuis sa création, la proximité avec les habitants et les acteurs du territoire est au cœur des préoccupations de la Communauté d'Agglomération. Retour en images sur les événements qui ont marqué ces derniers mois.



LE COTENTIN TERRE DE SURF

La qualité des vagues, des plages et les équipements mis à disposition des surfeurs et surfeuses participent à la renommée du Cotentin. La preuve, en mai, pour la 3^e fois consécutive, la commune de Siouville-Hague a été labellisée "Ville de Surf" 2 étoiles par le Président de la Fédération Française de Surf, Jacques LAJUNCOMME. Le Cotentin Surf Club a, quant à lui, reçu le label de "Club or".



LES ANIMAUX S'INVITENT À LA CRÈCHE

Fin mai, les enfants de la crèche "Les Bout'en Train" de Martinvast ont pu bénéficier d'un atelier de médiation animale avec une spécialiste. Le souhait : faire découvrir aux enfants les animaux domestiques, mais également les animaux de la ferme, afin de mieux les connaître et les respecter.

PLANTER DES HAIES POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour préserver la biodiversité du territoire, l'Agglomération a lancé en mars dernier un programme d'aide à la plantation et à la restauration de haies bocagères. Le projet : planter 3 km de haies par an. Elle participe aussi à l'opération "10 000 arbres" qui permet aux habitants d'obtenir de jeunes pousses à des prix très abordables.



VOYAGE DANS LE TEMPS AVEC LA MISE AUX MARAIS

La mise aux marais des vaches et chevaux est une pratique ancestrale à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Le 11 mai, le Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin avait convié le public à suivre cette tradition. L'occasion de faire découvrir l'héritage de notre patrimoine et de son milieu naturel.



DES JOBS POUR AIDER LES ÉTUDIANTS ET LES ENTREPRISES

Pour aider les étudiants à trouver un emploi saisonnier tout en renforçant la possibilité de main d'œuvre pour les entreprises, l'Agglomération, en partenariat avec le Groupe FIM CCI Formation Normandie, a organisé la 2^e édition de "Job'Student". Le but : proposer une formation de 28 ou 35 heures pour les bases des métiers de serveur ou de vendeur en magasin. Une opération qui a permis de former 25 étudiants entre avril et juin.

OPÉRATION SÉDUCTION DU COTENTIN EN IRLANDE

Fin juin, le Cotentin faisait partie de la délégation normande menée par le Président de Région, Hervé MORIN, en Irlande. Objectif : intensifier les liens avec nos voisins d'outre-manche autour du développement économique, portuaire et touristique. À cette occasion, l'Agglomération a présenté la création d'une filière linguistique, avec l'organisation de séjours pour les professeurs et étudiants irlandais dans le Cotentin.



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'EAU

La gestion de l'eau est un enjeu d'avenir. Afin de faire découvrir les métiers qui permettent à l'Agglomération d'être experte en traitement de l'eau, des étudiants du Lycée Sauxmarais de Cherbourg-en-Cotentin ont pu échanger à Bricquebec avec des techniciens de l'entreprise SAUR, en charge de la gestion opérationnelle de l'eau de cette partie du territoire.

Votez!

LE
**MONUMENT PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS**
2022

**Vous avez jusqu'au
22 juillet à 23h59 pour élire
la Gare Transatlantique
et Le Redoutable comme
« Monuments préférés des Français »**



Deux témoins de l'histoire du Cotentin

En lice pour la saison 2022 du "Monument préféré des Français", la Gare Transatlantique et le sous-marin Le Redoutable représentent la Normandie lors de la phase finale. Face aux autres régions françaises, ce patrimoine emblématique du Cotentin arrivera-t-il à monter sur la première marche du podium ?

Inscrits dans le paysage local, la Gare Maritime comme Le Redoutable sont des témoins de notre histoire et de l'évolution du territoire.

Inaugurée le 30 juillet 1933, cette splendeur Art Déco, conçue par l'architecte René LEVAVASSEUR, est à l'époque l'une des plus grandes gares maritimes transatlantiques du monde. Avec son horloge trônant en haut d'une volée d'escaliers, ses passerelles, ses 11 tourelles, ses 28 arches supportant une impressionnante voûte de béton, ses éléments de décor imitant le granit, elle fut un point de passage obligé pour tous les hommes et les femmes qui souhaitaient tenter leur chance vers le nouveau monde.

Surnommée à l'époque "Notre Dame des Queens",

elle était taillée pour accueillir les plus grands des paquebots.

Partiellement détruite en juin 1944 par l'armée allemande et réhabilitée en 1952, la Gare Transatlantique vivra pendant 20 ans au rythme des paquebots. L'essor du trafic aérien la plongera finalement dans l'oubli à la fin des années 1970. Certaines parties seront détruites afin de dégager des terre-pleins pour le trafic de marchandises. Il faudra attendre son classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1989, pour que le bâtiment soit sauvé de l'abandon et sa splendeur reconnue.

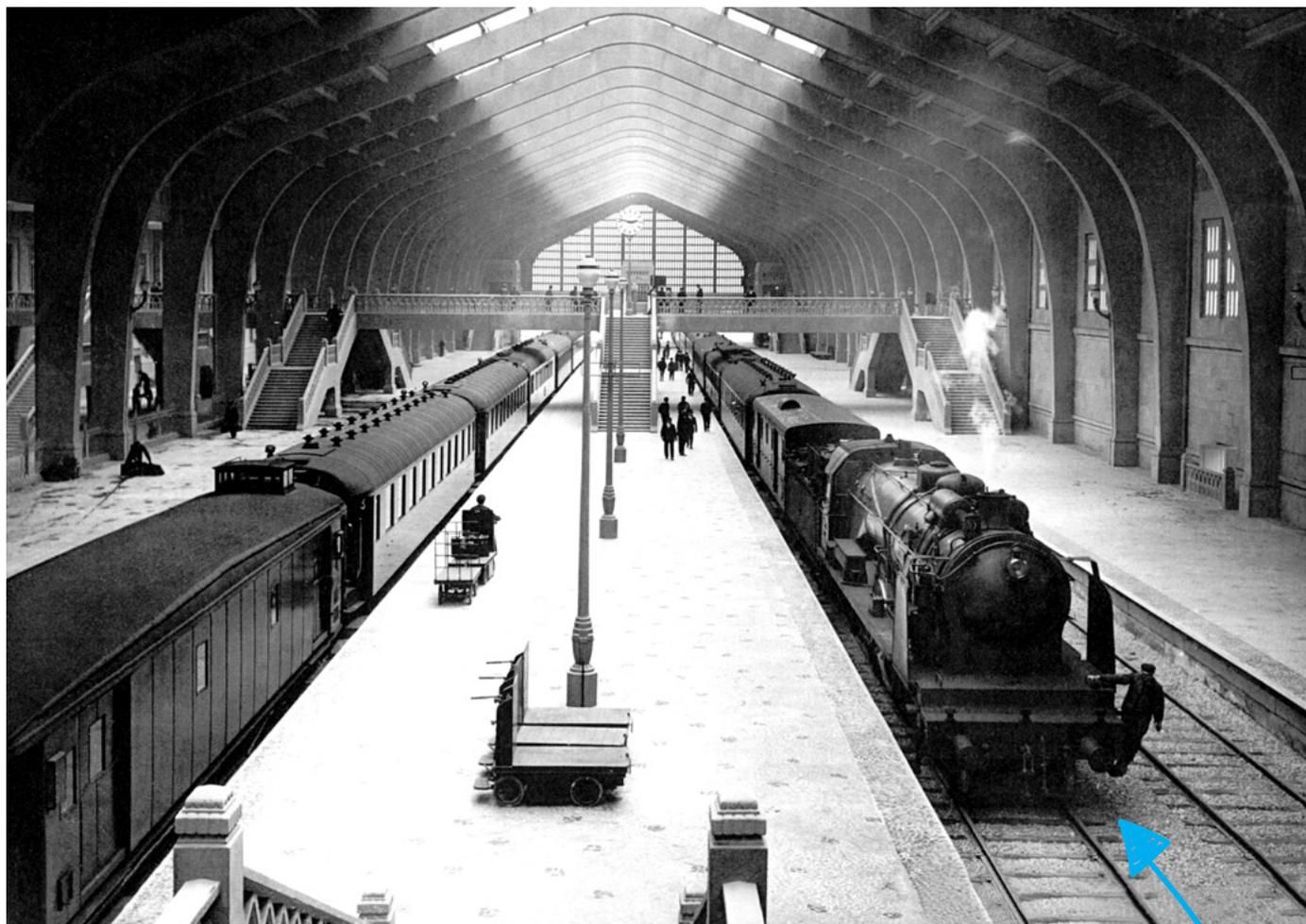
Une nouvelle page de son histoire commence à s'écrire le 29 avril 2002 avec l'ouverture de La Cité de la Mer dans cet écrin Art Déco. Il aura fallu plus de 10 ans pour réaliser cet incroyable défi : marier ce patrimoine unique, la Gare Maritime Transatlantique, au plus grand sous-marin visitable au monde, Le Redoutable. Ce dernier, premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins, témoigne du talent des ingénieurs et ouvriers de l'Arsenal de Cherbourg. Aménagé pour permettre l'accueil du public, c'est aujourd'hui l'attraction phare de La Cité de la Mer et une expérience inoubliable pour les amoureux des aventures sous-marines.

« La présence du 1^{er} sous-marin nucléaire lanceur d'engins, à quelques encablures d'un écrin patrimonial et maritime d'exception, forge l'ADN de La Cité de la Mer : l'aventure de l'homme sous la mer », témoigne Bernard CAUVIN, son Président et fondateur. « Aujourd'hui, c'est un réel outil pour sensibiliser les jeunes générations. L'océan est l'avenir de l'humanité et sans lui, rien n'est possible ».

20 années ont passé et près de 4,5 millions de visiteurs ont franchi les portes de cet édifice patrimonial culturel et maritime d'exception. Avec cette nouvelle vie, la Gare Transatlantique continue d'être la locomotive touristique pour le territoire et le symbole de l'identité maritime du Cotentin, une terre ouverte sur le monde et l'Océan.

Dans les traces de deux géants

Cumulant à eux deux plus d'un siècle d'histoire, la Gare Transatlantique et Le Redoutable recèlent bien des secrets. Voici quelques anecdotes retraçant les différentes époques de leur vie.



© Jean-Marie Lezec

Concurrente de Versailles ?

En 1933, ce bâtiment était la plus vaste construction française après le château de Versailles. À la différence du Palais du Roi Soleil, il n'aura fallu que 5 ans pour la construire. À sa construction, un campanile (tour) culminait à 74,5 m au-dessus de la mer.

Le train c'était mieux avant ?

La Gare Maritime abritait un hall des trains composé de 3 quais desservant 4 voies ferrées. En 1933, elle pouvait être ralliée en train en 3h depuis Paris. Les passagers mettaient en moyenne 4 jours pour rejoindre New York !

La Gare Maritime Transatlantique

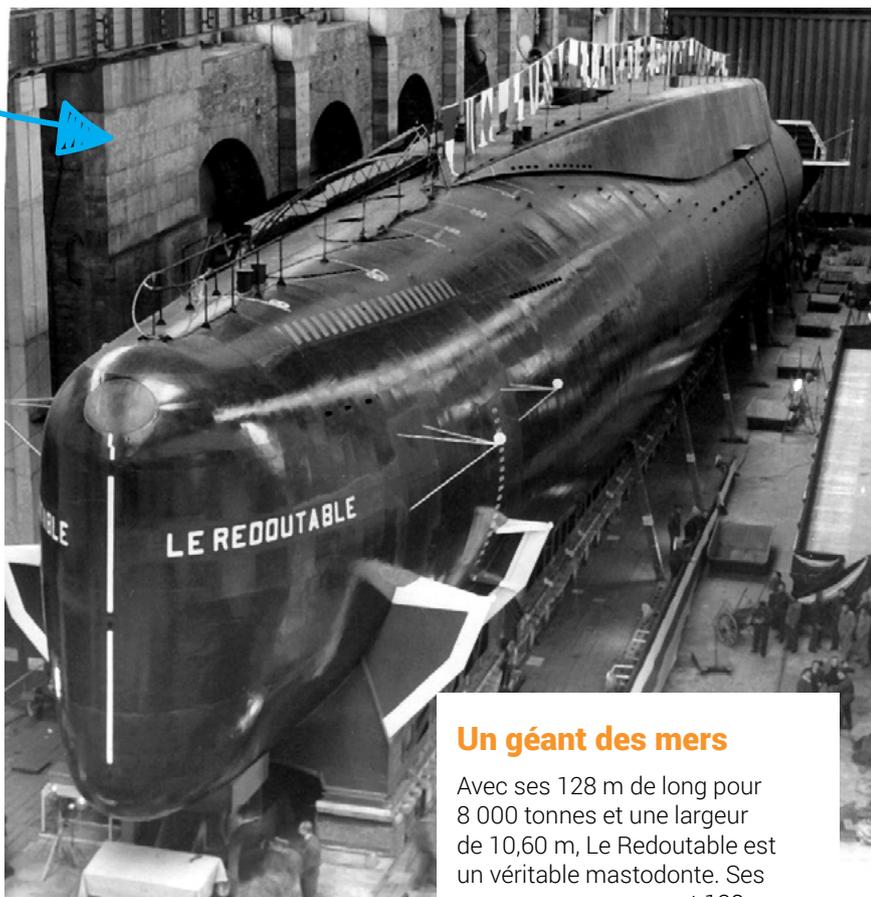
En avant-première !

Avant la guerre, la Gare Maritime disposait de 9 passerelles mobiles ultra modernes qui étaient équipées de tapis roulants pour le transfert des petits bagages. Une première au monde !

Survivante

La Gare Maritime Transatlantique est le dernier monument Art Déco de cette ampleur en Europe encore debout ! Sa grande halle mesure 280 m de long pour une largeur de 42 m.

Le Redoutable



Un aménagement à inventer

Pour faire entrer Le Redoutable dans la darse où le public peut actuellement le visiter, il aura fallu réduire chaque aileron de 1,05 m avant de les ressouder. De même, afin d'empêcher les vols dans le sous-marin, 20 000 petites pièces ont été collées bénévolement par d'anciens sous-marinières.

Une retraite méritée

En fin de carrière en 1991, Le Redoutable a effectué en 20 ans, 58 patrouilles, 3 469 journées en mer et 90 000 heures de plongée. Il aura parcouru l'équivalent de 3,3 fois la distance entre la Terre et Lune.

Un géant des mers

Avec ses 128 m de long pour 8 000 tonnes et une largeur de 10,60 m, Le Redoutable est un véritable mastodonte. Ses successeurs mesurent 138 m pour 14 200 tonnes. Entre 1960 et 1967, 14 millions d'heures de travail auront été nécessaires à sa construction qui aura mobilisé 200 000 personnes.

Du jogging sous la mer

Pour se maintenir en forme en patrouille, les sous-marinières faisaient leur jogging... dans la tranche missile qui mesure 30 m.

Des tuyaux et bien plus

À l'intérieur du sous-marin Le Redoutable, 18 km de tuyauterie servaient à faire circuler l'eau, l'oxygène et l'huile. On y trouve aussi une cantine, une infirmerie et même un bloc opératoire ! Lors d'une patrouille, 80 000 pièces de rechange étaient embarquées.



Les stars de passage

● À partir des années 1950, grâce à la Cunard et à ses prestigieux liners (paquebots), les stars transitent par Cherbourg. Avec les passages de Charlie CHAPLIN, Duke ELLINGTON, Liz TAYLOR et Richard BURTON, Salvador DALI, Rita HAYWORTH, Joséphine BAKER, FERNANDEL, Luis MARIANO, Winston CHURCHILL ou encore Jacques BREL, un air de "jet set" flotte sur le port.

La Cité de la Mer : un phare de l'ambition maritime du Cotentin

● Avec près de 4,6 millions de visiteurs depuis sa création, La Cité de la Mer est un équipement touristique et éducatif reconnu nationalement et internationalement. Un rayonnement que le Cotentin souhaite préserver et amplifier en faisant de ce site un élément phare de sa politique maritime autour de la marque "Le Cotentin Terre Bleue". Depuis 2019, l'Agglomération a consacré près de 9,6 M€ pour aménager et valoriser La Cité de la Mer. Le nouveau parcours "L'Océan du Futur" avec les rénovations des espaces scénographiques en 2019 ou encore la poursuite de la réhabilitation de la grande Halle et de son accessibilité, sont autant d'investissements qui permettent de poursuivre l'ancrage de ce site unique dans le Cotentin. Aujourd'hui, la valorisation de ce patrimoine architectural d'exception, couplée à la sensibilisation du jeune public et des visiteurs aux richesses du monde marin et aux enjeux de préservation, est un défi majeur pour l'Agglomération qui se poursuivra prochainement avec l'arrivée d'une nouvelle attraction.

• RENCONTRE •

« Une immersion dans un patrimoine vivant »

Le Cotentin, sa première visite à La Cité de la Mer, ses souvenirs à Saint-Vaast-la-Hougue, rencontre avec Stéphane BERN, animateur de l'émission "Le Monument Préféré des Français".

Que représente pour vous le Cotentin ?

« Enfant, j'ai toujours trouvé que le Cotentin était une curiosité sur la carte de l'hexagone, une presqu'île énigmatique et mystérieuse. Pour moi, c'est un endroit particulier où il y a une lumière que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. J'ai eu beaucoup de plaisir lors de ma première visite. Les paysages, l'aspect maritime, le patrimoine bâti, les nombreux jardins : il y a une véritable diversité. C'est un territoire de découverte. »

Comment s'est passée votre première visite à La Cité de la Mer ?

« J'ai tout de suite adoré cet endroit. C'était une immersion totale dans un bâtiment chargé d'histoire où je me voyais partir en voyage. La salle des Pas Perdus, les guichets, la salle des bagages me renvoyaient à l'époque de l'épopée transatlantique. C'était un sentiment merveilleux de nostalgie dû à la restauration du lieu, mais aussi à la manière dont on le fait vivre aujourd'hui. »

Pourquoi avoir sélectionné Le Redoutable aux côtés de la Gare Transatlantique ?

« Le patrimoine ne s'arrête pas aux châteaux et aux églises. Il y a aussi en France un patrimoine industriel remarquable. Le sous-marin Le Redoutable en fait vraiment partie. Ici, c'est le clou du spectacle. Il suffit d'observer les regards fascinés des enfants quand ils voient ce sous-marin. Il y a un côté Jules Verne, c'est l'aventure ! Le Redoutable et la Gare Transatlantique jouent dans la même catégorie. On ne visite pas l'un sans visiter l'autre : ils sont indissociables. »

Qu'est-ce qui vous a séduit chez eux ?

« Ce qui m'intéresse, c'est la valorisation du patrimoine. Celui-ci n'a pas de sens s'il est restauré et juste présenté comme tel. Ici, le patrimoine est vivant. On y a apporté des valeurs ajoutées éducatives, pédagogiques et intellectuelles. On ne s'y promène pas en trainant des pieds. Bien au contraire : on nous immerge dans l'histoire d'une époque, on nous enseigne l'importance de la mer. C'est un lieu habité où l'on vit une expérience. »

Reviendrez-vous dans le Cotentin ?

« Si la Gare Transatlantique et Le Redoutable gagnent, je reviendrai volontiers. Je garde de très bons souvenirs des 3 fois où je suis venu à Saint-Vaast-la-Hougue pour "Le Village Préféré des Français" en 2019. Il y avait une telle foule. C'était fou ! J'avais l'impression d'être Johnny Depp ou Madonna. Je me souviens des huîtres, des excellents biscuits de la Maison Gosselin, du fort de la Hougue... Ces visites étaient riches en rencontres. C'est le but de ce concours : montrer ce qui fait du bien, la vie et les habitants de nos régions, tout en faisant découvrir des trésors parfois méconnus ou oubliés. À la fin de l'émission, je souhaite que les téléspectateurs se disent "La France est belle". »


© SCE et ses Ateliers UP+ / BRIN DE PIXEL

BNG : les travaux débutent en septembre

À la rentrée, l'Agglomération et Cherbourg-en-Cotentin lancent le chantier d'aménagement du BNG. 18 mois de travaux prévisionnels pour améliorer le déplacement de tous les habitants en transformant la ville.

- La révolution de la mobilité, engagée pour l'ensemble du territoire avec le réseau Cap Cotentin, va s'amplifier avec l'arrivée du Bus Nouvelle Génération (BNG). Proposant une fréquence accrue, des temps de trajets réduits et une extension des horaires, ce projet offre également l'opportunité de repenser la manière de voir la ville. L'objectif : rendre le réseau Cap Cotentin plus performant tout en favorisant un meilleur partage de l'espace public entre tous les usagers, un cheminement piétonnier sécurisé et un centre-ville plus végétalisé.

Pour mettre en place la pièce maîtresse du réseau Cap Cotentin, l'Agglomération et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin lancent en septembre un important chantier. Celui-ci consistera à installer les voies dédiées entre le secteur de l'Arsenal, la Place Napoléon, le Quai Alexandre III, la gare SNCF et l'avenue Carnot. Les espaces devant la gare SNCF seront entièrement reconfigurés avec 3 000 m² dédiés aux piétons et aux vélos. Toutes les lignes scolaires seront maintenues et adaptées pendant les travaux. De même, sur le réseau de lignes urbaines, certains arrêts pourront être délocalisés en fonction des travaux. De nouveaux horaires seront mis en place à partir du 29 août. Enfin, des parkings relais seront créés à Norheim à Tourlaville, à Anjou à Octeville et au Centre Aquatique d'Equedreville, afin que les usagers puissent stationner leurs voitures sur des parkings et emprunter le réseau Cap Cotentin.

Par ailleurs, le Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin proposeront dès la rentrée des outils pour accompagner automobilistes et riverains à vivre les travaux.

• EN 2024 •
LE PROJET BNG, CE SERA :

39 STATIONS DE BUS

3 KM DE VOIES DÉDIÉES AUX BUS

4 NOUVELLES LIGNES

DES PASSAGES DE 5H30 À 22H

4,3 KM DE VOIES CYCLABLES

780 NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT DE VÉLOS

362 ARBRES PLANTÉS

PRATIQUE |  Suivez les travaux sur capcotentin.fr



Avec Cap à la Demande : la mobilité n'a plus de limites !

Avec 513 arrêts de Transport à la Demande sur l'ensemble du territoire, le Cotentin déploie une offre record unique en France pour simplifier vos déplacements.

● Mis en place depuis août 2021 sur Cherbourg-en-Cotentin et sa périphérie, le service Cap à la Demande s'étend au 1^{er} juillet à l'ensemble du Cotentin. Au total, 410 nouveaux arrêts répartis sur 12 zones viennent compléter cette offre. Objectif : apporter une solution de mobilité adaptée aux habitants des secteurs faiblement desservis par les lignes régulières.

Le principe est simple : chaque usager peut se déplacer à bord d'un véhicule de 8 places vers un autre arrêt situé dans la même zone ou rejoindre un arrêt permettant la correspondance avec une ligne régulière.

Le service est accessible du lundi au samedi de 7h à 19h. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire par téléphone, sur le site internet Cap Cotentin ou directement sur l'application MyMobi. Le déplacement se réserve entre 1 mois et 1 heure à l'avance en indiquant la date et l'horaire souhaités, le point de départ, le point d'arrivée et le nombre de passagers. Le rendez-vous est confirmé par SMS.

Il ne reste plus à l'usager qu'à se présenter 5 minutes à l'avance au point de rendez-vous, muni de son titre de transport Cap Cotentin, pour voyager en toute simplicité. Enfin, pour les personnes à mobilité réduite, le service est assuré d'adresse à adresse.

12 ZONES

Le service Cap à la Demande est découpé en 12 zones sur l'ensemble du Cotentin. Chaque zone compte entre 33 et 53 arrêts.

Toutes les communes du Cotentin disposent d'au moins un arrêt de Cap à la Demande.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec la formule 1 SMS = 1 TICKET, votre titre de transport est à 1€ ! Juste avant de monter à bord, envoyez au 93 050 « 1V » pour recevoir votre ticket SMS 1 voyage (1€) ou « 24h » pour un ticket SMS 24 heures (4€).

RENSEIGNEMENTS | 📞 capcotentin.fr (rubrique se déplacer) ou au 0 806 079 530

Et si vous testiez l'autostop organisé ?

Depuis le 2 mai, Cap Cotentin et la commune de La Hague remettent au goût du jour l'autostop. Organisé et sécurisé, ce mode de déplacement gratuit, solidaire et écologique permet de se déplacer dans La Hague et de rejoindre Cherbourg-en-Cotentin. Une solution alternative qui séduit. Témoignage.

Comment cela fonctionne ?

« C'est de l'autostop normal : on se place au bord de la route à proximité d'un des 56 panneaux indiquant un arrêt et il n'y a plus qu'à lever le pouce. Que l'on soit autostoppeur ou automobiliste, il faut auparavant s'inscrire en mairie. Cela permet de sécuriser le dispositif et d'être identifiable. L'autostoppeur a un brassard réfléchissant et une pancarte, l'automobiliste, lui, a un autocollant à afficher pour être reconnu. C'est un gage de sécurité. Les arrêts sont bien identifiés avec un panneau et ils se trouvent généralement à proximité des arrêts de bus. Pour les voitures, c'est assez facile de stationner. »



Jeanne LOIR
Adepte de l'autostop organisé

Et ça marche ?

« En moyenne, j'attends 3 minutes avant de trouver un véhicule. Que ce soient des jeunes conducteurs, des retraités ou des actifs, qu'ils soient seul ou plusieurs, le public est aussi varié que les véhicules qui m'ont transportée : camion, van, utilitaire, semi-remorque... Une fois j'ai même été emmenée en "Jaguar" ! En heure de pointe, il me faut 40 minutes pour faire le trajet entre Cherbourg-en-Cotentin et Omonville-la-Rogue. Cela ne prend pas plus de temps que si j'étais dans ma propre voiture. »

Quel est l'avantage ?

« Cela permet de faire fonctionner la solidarité. Pour certains, cela crée du lien social, pour d'autres des économies, ou encore un geste pour l'environnement. Pour moi, c'est une façon d'adapter mon trajet facilement en fonction de mes besoins. Une chose est sûre : plus il y aura d'inscrits, plus il y aura de possibilités de se déplacer en autostop ! »

PRATIQUE | Retrouvez la liste des 56 points d'arrêts sur capcotentin.fr, dans les mairies déléguées de La Hague ou au Bureau d'Information Touristique de Goury ou de Cherbourg-en-Cotentin.



BON PLAN | Nouvelles lignes et navettes estivales, locations de Vélos à Assistance Électrique : cet été, Cap Cotentin s'adapte à vos vacances !

- Du 8 juillet au 31 août, en partenariat avec l'Office de Tourisme, Cap Cotentin adapte ses lignes pour vous emmener vers les sites touristiques du territoire. En plus des lignes régulières et du Transport à la Demande, 3 nouvelles lignes estivales viendront renforcer le réseau vers Barfleur, Barneville-Carteret et Quinéville, pour améliorer la desserte des lieux touristiques. Par ailleurs, pour vous permettre de découvrir pleinement les charmes du Cotentin, il sera également possible de louer des Vélos à Assistance Électrique Cap Cotentin dans certains Bureaux d'Information Touristique du territoire et à Port Chantereyne, à Cherbourg-en-Cotentin.



Ferroutage : tous les chemins mènent au Cotentin

Véritable porte d'entrée vers l'Irlande avec le trafic transmanche, le Port de Cherbourg deviendra en 2024 un point de passage incontournable entre l'Espagne, le Royaume Uni et l'Irlande, avec le projet de ferroutage porté par Brittany Ferries, la SNCF et Ports de Normandie.

● Transporter des marchandises sur des rails plutôt que sur des camions : l'idée n'est pas neuve ! Dans un contexte où le prix du carburant s'envole, où les préoccupations environnementales sont de plus en plus d'actualité et où le Brexit impacte fortement le trafic transmanche, le concept est plus que séduisant.

En mars dernier, Brittany Ferries et Ports de Normandie ont confirmé le lancement du projet de ferroutage reliant la Grande-Bretagne et l'Irlande à l'Espagne en passant par le Port de Cherbourg.

L'enjeu est de taille car, à terme, ce sont pas moins de 25 000 remorques qui transiteront chaque année par le Port, soit l'équivalent du volume de fret traité vers l'Angleterre.

Une bonne nouvelle qui permettrait au Cotentin d'affirmer encore le positionnement stratégique de son port en eaux profondes et de faire valoir son attractivité.

Première étape dans l'élaboration de ce projet : la construction d'un terminal sur le Port de Cherbourg. Celle-ci devrait débuter en 2023 après une phase de concertation publique, pour une mise en service avec la ligne de ferroutage courant 2024. Pour ce programme d'envergure, Ports de Normandie investit 7 M€, financés par l'Europe, la Région Normandie, le Département de la Manche et l'Agglomération du Cotentin.

EN SAVOIR + |  Consultez le rapport de consultation sur pna-ports.fr

Pour plus d'attractivité, les zones s'aménagent

Pour accompagner l'implantation des entreprises sur le territoire et répondre à leurs besoins, l'Agglomération investit. Un exemple : la Zone d'Activité des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin, où 3 M€ sont consacrés à son aménagement et son extension.



Extension en vue pour la zone des Fourches

- Située sur les hauteurs de Cherbourg-en-Cotentin, à proximité du site universitaire, la ZAE des Fourches héberge une quarantaine d'entreprises sur 35 hectares et près de 900 salariés. À partir de 2023, cette zone au fort potentiel économique sera complétée par 6 hectares de nouvelles parcelles. L'installation en 2024 du nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et du bâtiment de 6 700 m² d'Orano Projet viendra renforcer la fonction tertiaire de la zone, tout en facilitant les interactions entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'activité économique.

Ces travaux d'extension s'accompagnent d'une modernisation de la zone. Depuis le mois de mars, l'Agglomération et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin ont débuté un chantier pour aménager l'espace et renforcer l'attractivité de la zone. Au programme : sécurisation de la circulation, création d'espaces de stationnement et de pistes cyclables. Ce projet prévoit également des aménagements paysagers et la création d'un espace de loisirs et d'une zone sportive en libre accès. Objectif : favoriser le bien-être des salariés et des riverains.



Focus sur les ZAE

L'Agglomération gère **42 Zones d'Activité Économiques** regroupant près de **600 entreprises** du Cotentin. Actuellement, leur taux de remplissage est de **96%**.

Une implantation adaptée

- Implantée à Tourlaville depuis 15 ans, la société ACE Transport va bientôt déménager sur un terrain de 12 700 m² de la Zone Jean MERMOZ à Gonnevillèle Theil. Une installation facilitée par l'Agglomération, qui a identifié un terrain d'activité capable d'accueillir le projet de l'entreprise. Avec près de 200 camions embarquant chaque semaine vers la Grande-Bretagne et l'Irlande, le transporteur cherchait un espace permettant d'augmenter ses capacités logistiques tout en optimisant l'accueil de ses salariés. Avec une proximité directe avec le port, cette zone répond à toutes ses attentes.

Déchets ménagers : une première étape franchie

Au 13 juin dernier, les 42 communes des secteurs du Cœur du Cotentin et de Montebourg sont passées aux « poubelles de demain ». Une révolution dans le quotidien des usagers qui, désormais, peuvent trier 100% de leurs emballages et papiers et bénéficier de la collecte en porte-à-porte des bacs jaunes, une nouveauté pour certains.

LES CONSIGNES À RESPECTER À LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES COLLECTES



Sortir les bacs **la veille après 19h**, en veillant au respect du voisinage et des piétons

Présenter le bac sur le trottoir, **couverture fermée avec les poignées tournées vers la route**, pour faciliter la prise en main des bacs par les agents

Ne pas surcharger les bacs, au risque de ne pas être collecté. Le couvercle doit être fermé et les sacs hors des bacs sont interdits

En cas de déménagement, **laisser les bacs sur place**, en veillant à ce qu'ils soient propres

Nettoyer **régulièrement** son bac



Gardons le rythme

- À présent, c'est au tour des 87 autres communes qui composent le territoire de changer leur méthode de collecte :
- **Le 3 octobre pour les Pôles de La Hague, Douve et Divette, les Pieux et la Côte des Isles ;**
- **Le 28 novembre pour Cherbourg-en-Cotentin et La Saire ;**
- **Le 31 décembre pour Saint-Pierre-Église, le Val de Saire et la Vallée de l'Ouve.**

Avant cela, tous les habitants concernés recevront leurs deux bacs : l'un pour les emballages recyclables et l'autre pour les ordures ménagères. Un courrier, envoyé à chaque habitant, préviendra du passage d'un agent de la société SULO, qui se rendra dans tous les foyers concernés, 2 mois avant le changement de collecte. Il identifiera les besoins matériels de chacun et l'équipement nécessaire sera livré gratuitement en fonction de la taille du foyer et de la fréquence de collecte.

Pour toutes difficultés rencontrées sur la livraison de votre dotation, un numéro vert gratuit est disponible : 0 805 295 502 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Et ma taxe, alors ?

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dite TEOM, finance la collecte, mais pas seulement. Le tri, le transport, le traitement des déchets mais également le fonctionnement des déchèteries ou des sites de traitement de l'Agglomération, sont inclus dans le cadre de cette taxe.

La collectivité, au même titre que toutes les autres collectivités de France, paie un impôt sur les déchets enfouis (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), qui tend à augmenter considérablement d'ici 2025.

Le Cotentin s'est engagé à ne pas répercuter cette augmentation sur la TEOM, qui ne connaîtra aucune augmentation sur l'année 2022. La collectivité souhaite plutôt adapter son service pour devenir exemplaire sur l'aspect environnemental de sa gestion, tout en maîtrisant ses coûts et en améliorant le service pour de nombreux usagers.

PRATIQUE | Retrouvez vos nouveaux jours de collecte directement sur le site lecotentin.fr, rubrique "déchets ménagers", "Collecte".



L'Agglomération veille sur l'eau

L'eau est précieuse. En période de pluviométrie faible, l'Agglomération et ses agents sont en alerte pour que les habitants restent alimentés en eau potable.

● L'eau est un bien commun essentiel pour le territoire. C'est pourquoi l'Agglomération a fait de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et de la préservation des milieux aquatiques, une de ses missions essentielles. Une vision globale qui permet à la collectivité, grâce à la mobilisation de 200 agents, d'être garante du service public fourni aux habitants.

Comme en 2019 et 2020, le Cotentin risque de connaître un été très sec. Une situation qui peut avoir un impact sur certaines zones du territoire où la faible pluviométrie a fragilisé les réserves en eau. L'eau distribuée dans chaque domicile de l'Agglomération est issue du milieu naturel : cours d'eau ou nappes phréatiques. On compte 74 points de captages sur le Cotentin. Si le niveau des nappes phréatiques est vérifié chaque jour, en période de faibles pluies, il est d'autant plus essentiel. Ce suivi permet d'être en alerte sur les territoires qui peuvent être affaiblis pour l'accès à l'eau et la gestion à l'échelle communautaire offre une meilleure réactivité pour soulager ces zones démunies, grâce à des interconnexions de réseaux avec d'autres territoires. C'est le principe même de la solidarité communautaire.

QUELQUES ASTUCES POUR ÉVITER DE GASPILLER L'EAU

- Réparez vos fuites d'eau à domicile : une chasse d'eau qui fuit c'est environ 25 L/h soit 220 m³/an de gaspillé
- Préférez la **douche** au bain et ne laissez pas couler l'eau sous la douche
- Utilisez votre machine à laver **en mode éco** pour économiser 20 L en moyenne par lessive
- Evitez de laver votre voiture en **période de sécheresse**
- Arrosez vos plantes **le soir** et paillez vos plates-bandes
- Si vous constatez **des fuites sur la voie publique**, contactez le numéro indiqué sur votre facture d'eau



L'Espace Public Numérique (EPN) de Saint-Sauveur-le-Vicomte fête ses 20 ans

● Inauguré le 21 novembre 2002, l'EPN a été mis en place par le Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte avec le soutien de la Région, du département de la Manche et de Manche Numérique. À l'heure où la dématérialisation des services publics s'accroît de plus en plus, l'EPN vous aide et vous apporte des solutions pour effectuer des recherches sur internet, consulter vos mails, télécharger des photos et ce, de 7 à 77 ans. Comme cadeau pour ses 20 ans, l'EPN propose des ateliers gratuits, sur réservation, pour numériser vos photos, diapos ou négatifs. À noter que vous pouvez retrouver un second centre multimédia sur la Côte des Isles à Barneville-Carteret et à Portbail-sur-Mer et qu'un conseiller numérique sillonne le territoire pour vous proposer des ateliers personnalisés.

Des saveurs du Cotentin à dévorer des yeux



© Alice Bertrand

• Du homard bleu du Cotentin aux huîtres de Saint-Vaast, en passant par les produits laitiers, maraîchers, agricoles ou cidricoles, les nombreuses saveurs du Cotentin ont, comme leur territoire, l'avantage d'être uniques par nature ! Pour valoriser cette richesse gastronomique, l'Office de Tourisme du Cotentin propose depuis le 16 mai et jusqu'au 15 décembre, une exposition photographique itinérante grand format sur 7 lieux du territoire. Ces 25 panneaux présentant 50 clichés réalisés par les photographes Amandine LHYVER et Alice BERTRAND, accompagnés des textes de Stéphanie GRÉSILLE, viennent rendre hommage au savoir-faire des producteurs et aiguïser les papilles du public.

À chaque inauguration, des ateliers de médiation et de sensibilisation au patrimoine culinaire seront organisés sur les marchés avec le stand "Curio'cité", animé par les services de l'Agglomération du Cotentin. Des ateliers créatifs et gratuits qui s'adressent à toute la famille avant de dévorer des yeux cette exposition.

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE À DÉCOUVRIR

- **Du 18 juin au 18 juillet**
Bricquebec-en-Cotentin - Place des Buttes
- **Du 19 juillet au 21 août**
Barneville-Carteret - Promenade du Petit Port
- **Du 22 août au 15 septembre**
Sainte-Mère-Église - Place du 6 juin
- **Du 16 septembre au 16 octobre**
Cherbourg-en-Cotentin - Place Jacques Hébert et rue Vastel
- **Du 17 octobre au 13 novembre**
Valognes - Place du Château
- **Du 14 novembre au 15 décembre**
Saint-Pierre-Église - 9 rue de la Boularderie



Un parcours en osier pour se ressourcer

• Depuis plusieurs mois, des plantations aux drôles de formes sont venues s'installer à quelques pas du Moulin à Vent du Cotentin à Fierville-les-Mines. Un tunnel et une arche végétale intriguent les visiteurs. En effet, l'osier utilisé pour réaliser ces structures a été replanté juste après avoir été coupé. Avec la montée de sève, ces formes ont repris vie pour devenir de vraies cabanes vivantes. À terme, d'autres tunnels et tipis viendront compléter cette création atypique. L'objectif de ce parcours ludique, immersif et éducatif est d'inviter les visiteurs à faire appel à leurs sens en jouant sur les différents types de sols et l'utilisation de jeux en bois. Un fil d'Ariane offrira aussi la possibilité de parcourir un tunnel à l'aveugle. Servant de support à une exposition présentant l'environnement du moulin et les différentes animations pédagogiques organisées sur le site, ce parcours sera bientôt pourvu d'un espace détente où les visiteurs pourront se poser dans un nid en osier pour observer et écouter la nature qui les entoure.

PRATIQUE | Moulin à Vent du Cotentin - 23 route de la Lande, 50580 FIERVILLE-LES-MINES - Tél. : 02 33 53 38 04

Toutes voiles dehors pour la Drheam Cup !

Au départ de Cherbourg-en-Cotentin, la DRHEAM-CUP / GRAND PRIX DE FRANCE DE COURSE AU LARGE se déroulera du 13 au 24 juillet. Un événement nautique et sportif synonyme de fête populaire et d'animations au cœur de l'été.

● Avec plus de 125 bateaux au départ de Cherbourg-en-Cotentin prêts à mettre le cap vers la Trinité-sur-Mer pour la 4^e édition de la Drheam Cup, le nautisme sera en fête cet été dans le Cotentin. Rendez-vous estival de la course au large, la flotte se composera de monocoques comme les Class40 et de multicoques comme les ULTIMs et Ocean 50's avec des navigateurs professionnels et des amateurs affûtés. De grands noms de la voile comme Thomas COVILLE du team Sodebo Voile seront présents sur la ligne de départ, tout comme nos talentueux skippers locaux : Alexis LOISON, Maxime MESNIL et Pierrick LETOUZÉ. Le Manchois Martin LOUCHART, plus jeune participant sur la Transat Jacques Vabre 2019, et le Barnevillais Louis DUC, préparant le Vendée Globe 2024, devraient compléter le plateau. Pour tous les skippers l'enjeu est de taille, car cette année, la Drheam Cup est qualificative pour la Route du Rhum – Destination Guadeloupe. De quoi offrir un beau spectacle sur l'eau. Dès vendredi 15 juillet, vous pourrez voir naviguer les bateaux le long de nos côtes. Les équipages participeront à un prologue avec des invités à bord de ces machines des mers. Le dimanche 17 juillet ils s'élanceront sur différents parcours en fonction de la vitesse des bateaux, le parcours le plus long étant de 1500 milles nautiques. Depuis sa création en 2016, l'ADN de cette course repose sur le triptyque compétition-partage-fête. Un concept synonyme de 5 jours d'animations, de concerts, de spectacles et de feux d'artifices. Situé sur la plage verte en face de la flotte, le village de départ promet un spectacle exceptionnel sur le port. Le public pourra y découvrir des voiliers de rêve (entre 6,5 m et 32 m) et les nombreuses animations gratuites proposées par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. Le village de la course sera ouvert en journée du 13 au 17 juillet, et une nocturne sera organisée le jeudi 14 juillet pour célébrer la Fête Nationale. Cette nouvelle édition de la Drheam Cup vient conforter la place du Cotentin dans l'organisation de grands événements nautiques. En 2023, ce sera au tour de la Rolex Fastnet Race de faire son retour dans le Cotentin. Une nouvelle opportunité pour affirmer l'identité maritime du territoire et valoriser l'immense terrain de jeu que représente le littoral du Cotentin.

72H POUR DÉCOUVRIR ET PRÉSERVER
LES TRÉSORS DE NOTRE PLANÈTE BLEUE

GRAND OCEAN

DU 7 AU 9 OCT. 2022

À LA CITÉ DE LA MER, CHERBOURG-EN-COTENTIN
À SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

& EN DIGITAL

www.grandocean-event.com

Partenaires Officiels

 CHERBOURG
en Cotentin

 leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 NAVAL
GROUP

Partenaires Associés

 LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

 RÉGION
NORMANDIE

Partenaires

 CMN

 EDF

 SFA
Aptiteur d'eau

Organisé par

 Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

 SCIENCES
AVENIR
La Recherche